

## APRES-INRS

### Compte rendu du 27<sup>e</sup> Conseil d'administration tenu mercredi, le 03 novembre 2010, 9h30.

Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec et  
Salle G-09 de l'Édifice 18 au Campus de l'IAF à Laval

#### Étaient présents :

À Québec: Rudolf Bertrand, André Chagnon, Magella Cantin.  
À Montréal : Francine Lambert, Céline Tremblay, Dolores Francoeur.

Était excusé : Michel Leclerc.

#### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 septembre 2010
3. Suivi du procès-verbal du 23 septembre 2010
  - a) Club social du 490 de la Couronne – entente
  - b) Rencontre avec l'Association des retraités du siège social de l'Université du Québec
  - c) Mise à jour de la page Web
  - d) Entente avec l'INRS
  - e) Activité de la nouvelle année, région de Québec
  - f) Politique des frais de déplacement
  - g) Lettre de bienvenue aux nouveaux membres
  - h) Déroulement de l'assemblée générale
4. Suivi de l'assemblée générale
5. Préparation des dîners de Noël
6. Activités régulières de l'APRES-INRS
7. Rapport financier
8. Divers
9. Date de la prochaine réunion
10. Levée de l'assemblée

## 1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée débute à 9h40.

Au point 3.f) : Lire : Politique de remboursement des frais.

Au point 8 : Divers

Ajouter le point 8.1 : Secrétariat  
8.2 : Discussion du remboursement des frais

Sur proposition de Magella Cantin appuyée par André Chagnon, l'ordre du jour est accepté en tenant compte des modifications ci-haut mentionnées.

*(Résolution CA 03 novembre-03-10-1)*

## 2. Acceptation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 septembre 2010

Sur proposition d'André Chagnon appuyée par Céline Tremblay, le procès-verbal du CA du 23 septembre 2010 est accepté avec corrections mineures.

*(Résolution CA 03 novembre-03-10-2)*

## 3. Suivi du procès-verbal du 23 septembre 2010

### a) Club social du 490 de la Couronne – entente:

André Chagnon nous a transmis par courriel le 27 octobre 2010 la dernière version du protocole d'entente avec le CS 490 incluant les corrections de leur CA.

André Chagnon nous **explique** le contexte de la collaboration avec le CS490 en ce qui concerne les coûts des activités du CS490 et de l'APRES-INRS et des tarifs de celles-ci.

**Il ne reste plus qu'à signer l'entente. Lieu et date à déterminer.**

### b) Rencontre avec l'Association des retraités du siège social de l'Université du Québec (ARUQ-SS) :

Rudolf Bertrand a assisté à la rencontre de la FRUQ (Fédération des retraités de l'Université du Québec). La FRUQ est formé de 48 membres dont le montant de la cotisation est de 4,00\$ par membre.

Il reçoit aussi beaucoup de documents et d'informations de la FRUQ ainsi que du comité de retraite, les dates de réunions etc....

Il est décidé de conserver ce qui est pertinent au bureau de Québec de l'APRES-INRS.

De plus, Francine Lambert a transmis la liste des membres de l'APRES-INRS qui ont défrayé leur contribution annuelle à Rudolf Bertrand.

Magella Cantin précise le besoin d'établir une date fixe pour l'obtention de la liste des membres en règle. La date du 31 août est proposée. Cette liste pourra être transmise à la FRUQ.

Sur proposition d'André Chagnon et appuyée par Magella Cantin, la date du 31 août est retenue pour valider la liste officielle des membres en règle de l'APRES-INRS.

*(Résolution CA 03 novembre-03-10-3)*

c) Mise à jour de la page Web :

Les mises à jour des différents formulaires incluant le formulaire d'adhésion ne sont toujours pas effectuées.

Divers points de vue sont exprimés par les membres quant à une solution finale pour la page Web de l'APRES-INRS :

-Possibilité d'avoir une personne désignée de l'INRS –Québec afin de prendre charge de notre page Web ainsi que de la mise-à-jour et que cette personne soit rémunérée pour le faire par l'INRS.

-Possibilité d'octroyer un contrat à l'extérieur avec l'accord de la direction de l'INRS; par la suite les mises-à-jour pourraient être effectuées par une personne désignée par INRS.

A l'heure actuelle, aucune rencontre n'a eu lieu avec M. Coderre, directeur général.

Rudolf Bertrand et Magella Cantin vont valider la possibilité d'une rencontre entre le 15-22 décembre 2010 avec Monsieur Coderre et tenter de régler définitivement ce point important pour l'APRES-INRS.

d) Entente avec INRS :

Rudolf Bertrand et Magella Cantin convoqueront une rencontre avec M. Coderre, directeur général de l'INRS, les points suivants feront l'objet de discussion :

- collaboration de la direction afin de contacter toutes les personnes retraitées de l'INRS;
- page WEB de l'APRES-INRS;
- rapport des activités de l'APRES-INRS de l'année 2008-2009 et 2009-2010.

e) Activité de la nouvelle année région de Québec:

Les déjeuners demeurent pour la région de Québec. Il y aura un dîner de Noël et au moins une activité à l'extérieur. L'activité en plein air Duchesnay avait été très appréciée des membres; il est question de la répéter en 2011.

Discussion au niveau des autres activités prévues au cours de l'année 2010-2011,

f) Politique de remboursement des frais :

Rudolf Bertrand complètera le formulaire reçu de la Caisse populaire pour l'obtention d'une marge de crédit Visa.

Une discussion a lieu au sujet du délai de remboursement des frais encourus par les membres du CA lors de l'organisation des activités ; ce délai est problématique pour les membres qui ont à payer à même leur carte de crédit les dépenses engagées. Dolores Francoeur suggère de valider la possibilité d'ouvrir au système des comptes à payer de l'INRS un code fournisseur pour l'APRES-INRS et une personne contact à qui nous pourrions transmettre les demandes de remboursement des frais, compléter celles-ci dans le système informatisé, les faire approuver et compléter le processus pour l'émission d'un chèque.

Sur proposition de Dolores Francoeur et appuyée par Magella Cantin, il est résolu que lors de la rencontre avec M. Coderre, directeur général de l'INRS, Rudolf Bertrand et Magella Cantin sont mandatés afin de discuter d'un moyen à mettre en place pour fin d'amélioration du délai de remboursement des frais.

***(Résolution CA 03 novembre-03-10-4)***

g) Lettre de bienvenue aux nouveaux membres :

Le projet de lettre est en cours de préparation. Rudolf Bertrand transmettra celle-ci pour révision aux membres du CA dès que possible.

h) Déroulement de l'assemblée générale :

Francine Lambert et Céline Tremblay demandent à Rudolf Bertrand si les photos prises lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2010 seront transmises sur le site INRS-ETE. Rudolf Bertrand répond par l'affirmative; elles seront conservées pour ajout sur le site Web de l'APRES-INRS. Francine Lambert demande à André Chagnon de transmettre des remerciements au comédien qui a interprété le rôle de soldat à la Citadelle de Québec.

**4. Suivi de l'assemblée générale**

• Les points suivants :

- Le site Web de l'APRES-INRS
  - La politique de remboursement des frais
- Ont été discutés aux points 3 c) et 3 f).

**5. Préparation des dîners de Noël**

○ Région de Québec :

André Chagnon transmettra l'information suivante aux membres de Québec; la date du 17 décembre est retenue au restaurant le Bistango.

○ Région de Montréal :

Francine Lambert transmettra l'invitation suivante aux membres de Montréal, la date du 15 décembre 2010 est retenue au restaurant Tamashi.

Sur proposition d'André Chagnon appuyée par Francine Lambert il est résolu d'accorder un budget maximum de 50.\$ par personne pour cette activité.

**6. Activités régulières de l'APRES-INRS**

Suivis lors de la prochaine réunion.

## **7. Rapport financier**

Le rapport financier sera discuté lors de la prochaine réunion du CA, Michel Leclerc étant absent.

## **8. Divers**

### **8.1 Secrétariat**

Planification quant aux modalités de transfert des documents du CA à partir de Laval pour signature du président et pour la conservation de ceux-ci à Québec.

### **8.2 Politique de remboursement des frais**

Point déjà discuté au point 3. f).

## **9. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra le jeudi, 27 janvier 2011, 13h30 à l'édifice INRS à Québec et au campus de l'IAF à Laval.

Magella Cantin réservera la salle de vidéoconférence # 4412 à Québec et Francine Lambert réservera la salle de vidéoconférence #G09 à Laval.

## **10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Magella Cantin propose la levée de l'assemblée à 11h05.

**Dolores Francoeur**  
Secrétaire  
14 janvier 2011

**Rudolf Bertrand**  
Président  
14 janvier 2011